RUINES AU CLAIR DE LUNE.

Le splendide reflet de la lune illumine
Tes contours en douceur ;
Et te rend un instant, pauvre vieille ruine,
Ton antique splendeur !

Jadis tu fus brillante et fièrement heureuse,
Et les soirs de gala,
Aux éclats d'un orchestre, une bande joyeuse,
Menait grand tra la la

Dans le grand bois profond qui faisàit la parure,
Les couples s'enfuyaient ;
Et l'écho répétait leur amoureux murmure,
Et les baisers pleuvaient,
C'était frivole et doux, c'était léger et tendre,
C'était tou, mais charmant,
Et ton triste abandon que rien ne saurait reudre
Garde un aspect troublant.

Maintenant tout est calme, et tout dort et tout rêve
De l'aurore à la nuit ;
Et tu parais pourtant quand la luue se lève,
Rire au rayon qui luit !

C'est que ce pur rayon transforme ta misère,
Te fait belle a ravir ;
Et que le clair de lune est, vois-tu, la Chimère
Qui sait tout embellir !

Mondanités.

M. et Mme James L. Bradford sont partis mercredi pour Denver, Col.

Mlle Marguerite Maginnis passe quelques semaines à la Passe Christian, chez M. et Mme Peter F. Peecnd.

M. George Alfred Hero est de retour d'un voyage au nord.

Mlle Emma Hincks passe quelques semaines à Covington, Lac.

Miles May et Elise Richardson sont parties au commencement de la semaine pour Waukesha.

Mme C. B. Fox et ses enfants sont de retour de Claiborne Cottage, Covington, où ils ont passé plusieurs semaines.

M. et Mme G. W. Nott et Mlle Kate Nott feront un voyage en Californie et autres villes de l'Ouest le mois prochain.

Mme Léo Barthe va bientôt aller passer quelques semaines à Warrenton, Vie.

M. Albert Sanchez est de retour d'un voyage en Europe.

M. et Mme Charles F. Claiborne sont les hôtes de Mlle Lucie Claiborne à sa résidence de la Passe Christian.

Mme Lutz Wahl et ses deux enfants partiront mardi pour Fort Logan, Colorado où ils vont rejoindre le Capt. Wahl.

Mme George Aldigé et Mlle Alice Aldigé sont à Asheville, et y passeront quelques semaines avant de se rendre au Nord.

Mlle Edith Darcantel était récemment l'hôte de Mlle Lucie Claiborne à la Passe Christian.

Des cartes ont été reçues à la Nouvelle-Orléans, de Madame Joséphine Parmeland de Valley annonçant le mariage de sa fille Georgette Parmeland avec M. Louis Benjamin Oemichen, mardi le dix-huit août, mil neuf cent huit, à Pittsburgh, Pennsylvanie.

M. et Mme Henry G. McCall et leurs enfants séjournent actuellement sur l'habitation Evan Hall.

M. Louis P. Landry, caissier de la Banque du Peuple, partira le trente de ce mois pour Asheville, C. du N., où il va passer six semaines.

Mme John J. Gannon et Mlle Jean Gannon passent la saison à Bar Harbor, Me.

M. et Mme A. J. Carrière sont en voyage au Nord.

M. et Mme Charles A. Farwell sont partis hier pour le Nord.

M. et Mme Thomas F. Woodward et leur fille, Mlle Estelle Woodward, sont partis mardi pour Washington, D. C.

Sa Grandeur Mgr Montès de Oca de San Luis de Potosi, Mexique, qui est en route pour l'Europe a été l'hôte ces jours derniers, de Mme A. B. Farjac. L'Evêque, un vieil ami de la famille Bermudez qui a pour lui la plus grande vénération, a baptisé, pendant son séjour ici, le second fils de M. et Mme Henry J. Ledoux, et l'a nommé d'après lui, Ignacio Henriques Jacobs, se faisant son parrain temporaire par suite de l'absence de M. et Mme Emile Bayle qui devaient tenir l'enfant sur les fonts baptismaux.

M. Emile, Christ est en voyage au Nord.

Mme John Grote séjourne actuellement sur les côtes du Rhode Island.

Mlle Anita Bouligny passe quelques semaines à la Baie St-Louis.

Mme Samuel Gilmore est de retour d'un séjour à la Passe Christian chez M. et Mme P. F. Peecad.

Mme Louis Graham passe quelque temps à Lake Providence, Lne.

M. et Mme Jules Mazerat et leurs filles, Mlles Sélika et Anna Mazerat font un voyage au nord et au Canada.

Mlle Kitty Monroe est partie récemment pour la Caroline du Nord.

M. et Mme W. A. Wheeler se sont embarqués pour New-York hier.

M. Jules Wogan est à New-York pour quelques jours.

Mme B. Touraé et sa petite-fille, Mlle Olga Choppin se rendront aujourd'hui à Biloxi où elles seront pendant quelques jours les hôtes de Mme Frank Danbar.

M. Léopold Noblom est de retour de Mandeville où il a passé une quinzaine de jours.

Mme W. P. Chamberlain et Mlle Mary Stanton se sont embarquées pour l'Angleterre la semaine dernière.

Mlle Anita Norman est actuellement à Orillia, Canada, chez Mme H. H. Waters.

M. George E. Pollock, après un séjour des plus agréables en France, en Algérie et en Tunisie, est parti du Havre, le 19 courant, pour la Nouvelle-Orléans, via New-York, sur le steamer Chicago.

Le bridge est en grande faveur dans les villes d'eaux environnantes, et de charmantes parties de ce jeu si passionnant ont été données récemment par Mmes V. E. Michel et A. LeMore à la Baie St-Louis ; Mmes G. H. Dunbar, et Zalmée D. LaPlace, à Biloxi ; Mlle Lucie Claiborne et Mmes Charles de B. Claiborne, Gus. Olivier, George B. Penrose et John H. Maginnis, à la Passe Christian.

Mme Henri Burgard et ses enfants ont regagné mardi, leur demeure à Houston, Tex., où M. Burgard les avait précédées de quelques jours.

Mme S. B. Mc Connico passe quelques jours à Waveland, chez M. et Mme Omer Villeré.

M. Philip St George Cocke est de retour d'un voyage au Texas.

M. et Mme John Solari sont partis récemment pour New York.

M. Ringgold B. Crippen est de retour d'un voyage au Nord.

Mme Courtland Young est arrivée de New-York récemment et passera quelques semaines chez sa belle-mère, Mme Rosa Young.

Le Dr et Mme Robert Strong sont à la Passe Christian, et ont l'intention d'y établir leur résidence.

Mlle Zelia Lawrason va passer la fin de la saison en Virginie.

Mme Elmore Dufour et Mme Joseph Bayle et ses enfants sont de retour de Hammond, Lne.

M. John Tobin est allé rejoindre à Asheville Mme Tobin et leurs enfants qui y passent la saison.

Mme Charles Schneidau partira prochainement pour Skyland, C. du N.

M. et Mme Harry L. Howard sont de retour d'un séjour chez M. et Mme James Bush à la Passe Christian.

Le Dr et Mme C. Jefferson Miller partiront lundi pour New York où ils s'embarqueront pour un un voyage en Europe.

M. et Mme Edwin Lastrapes passent quelques semaines à Mandeville.

M. et Mme Walter Wellborn et leurs enfants sont de retour de Ocean Springs.

Mme Parham et sa famille passent quelque temps à Fletcher, C. du N.

Le Gén. F. F. Myles est parti mercredi pour New-York et Mount Clemens, Mich.

Mlle Olga von Nordenflycht a passé quelques jours à Ocean Springs la semaine dernière avec Mlle Céleste Janvier.

Mlle Blanca Michel est partie pour New York mercredi.

M. Esmond Phelps est de retour de Ann Arbor, Mich., où il a séjourné pendant quelques semaines.

M. et Mme Paul Waddell ont été récemment les hôtes de M. et Mme W. P. Burke à la Passe Christian.

Mlle Mary Kearney est de retour de Biloxi.

Le terrorisme dans le Kentucky.

Brookville, Ky., 22 août.—Vingt Night Riders, masqués et armés, ont pénétré la nuit dernière sur la ferme de M. Walter Galloway, située à cinq milles de Falmouth et ont incendié un entrepôt contenant 8,000 livres de tabac.

Galloway n'a pas été molesté, mais réveillé par les lueurs de l'incendie il se saisit de son fusil de chasse et ouvrit le feu sur les bandits, dont l'un fut grièvement atteint.

Le blessé se rendit à Falmouth pour y être soigné par un médecin, ce qui permit de s'assurer de son identité.

Il est probable que cette circonstance permettra aux autorités d'arrêter toute la bande d'incendiaires.

Crème à la Glace Puritaine

$1.00 LE GALLON.

Une qualité spéciale pour piqueniques, fêtes et promenades en trolleys. Pas moins de deux gallons à chaque acheteur.

Fuerst & Kraemer

833 RUE DU CANAL.

PHONE MAIN 121.

8 jan —1an

AUBERGES D'AUTREFOIS.

Le développement incessant du tourisme, la bicyclette, l'automobile ont rendu la vie aux routes de France, que le triomphe du chemin de fer sur la diligence avait fait déserter depuis près de trois quarts de siècle. Du même coup, une évolution s'est produite dans l'industrie hôtelière.

Les citadins, habitués au bien-être des grandes villes, ne pouvaient, en voyage, se contenter de l'hospitalité rudimentaire des auberges peu confortables qu'avaient connues nos pères. Il en résultait que certaines régions françaises, amplement pourvues de beautés naturelles, n'étaient cependant pas visitées parce que les voyageurs n'y pouvaient trouver un gîte convenable. Le Touring - Club, l'Automobile-Club et les Syndicats d'initiative qui se sont formés dans nos diverses provinces ont pris à tâche de remédier à cet état de choses. De jour en jour, la vieille auberge malsaine, puante et poussiéreuse, disparait pour faire place à l'hôtel moderne, hygiénique, clair et gai. Dans quelques années, les touristes pourront trouver, dans les coins les plus reculés de notre France, des logis attrayants, où ils n'auront rien à sacrifier des exigences de leur hygiène accoutumée.

Voici le moment où les hôtelleries s'emplissent de voyageurs. Avant que l'auberge d'autrefois ait définitivement disparu, donnons-lui un souvenir et résumons son histoire pour l'édification des touristes d'aujourd'hui.

Au dernier congrès des hôteliers, un savant conférencier, M. Ruhl, fit l'histoire de l'hôtellerie dans l'antiquité.

"On voyageait très peu alors, disait-il, et les auberges étaient d'autant plus rares que l'hospitalité privée, si religieusement observée dans ces temps primitifs, faisait concurrence aux hôtelleries publiques. Pourtant, les auberges n'étaient pas inconnues, mais elles étaient mal famées et mal fréquentées.

"Il en fut de même en France au moyen âge. C'était l'époque où florissaient les "hostelleries sanglantes," et les étrangers trouvaient un asile plus sûr aux châteaux forts ou aux monastères que dans les auberges. A cette époque, une ordonnance interdisait aux ecclésiastiques et officiers royaux de loger "ès hostelleries," si ce n'est en cas de nécessité. L'édit du 26 novembre 1407 ordonna aux aubergistes d'informer le prévôt royal des noms de tous ceux qui avaient couché chez eux. Ce fut l'origine du livre de police actuel...."

Au seizième siècle, les hôteliers avaient encore le plus fâcheux renom. On les accusait volontiers de sorcellerie ; on disait que les valets d'hôtel et les filles de service n'étaient rien moins que des démons et des sorcières. Et, pour opposer la puissance céleste à leurs maléfices, on obligeait les hôteliers à mettre chacune de leurs chambres sous le patronage d'un saint. On ne disait pas la chambre No 4 ou No 10, mais la chambre Saint-André ou Saint-Jean-Baptiste.

Ce qu'étaient les hôtelleries en ce temps-là, divers voyageurs nous en ont gardé le souvenir.

Antonio de Beatis, secrétaire du cardinal Louis d'Aragon qui, en l'an 1517, fit, avec son maître, un long voyage de Naples en Flandre, rapporte que les auberges allemandes n'étaient pas mauvaises. "On se loge partout commodément," écrit-il. Partout aussi on trouve de bon vin blanc et rouge et d'excellente bière. Le pain est de bonne qualité. On mange beaucoup de poulets, mais aussi beaucoup de veau. Le veau est très bon marché et les hôteliers en servent à tous les repas. Antonio trouve qu'on abuse du veau.

Le couchage n'est pas mauvais. "Les Allemands, dit-il, se servent tous de lits de plume avec, dessus, des couvertures également remplies de plumes, et l'on n'y découvrirait pas une puce ni une punaise, tant à cause du froid qu'il fait dans ce pays, que parce qu'il est d'usage d'oindre les lits de plumes, en dessus et en dessous, avec certaine mixture, laquelle, disent les gens de ce pays, outre qu'elle est contraire aux punaises et à toute autre vermine, durcit de telle manière les faces des lits de plumes qu'on se croirait couché sur des matelas de fine laine...."

Il est bien regrettable qu'on ait perdu le secret de ce précieux insecticide.

En France, à la même époque, il est d'usage, lorsqu'on arrive dans une auberge, d'embrasser toute la maisonnée, du moins tout le personnel féminin. Les servantes viennent d'elles-mêmes tendre leur front au nouvel arrivant. Comme elles sont d'ordinaire jeunes et jolies, celui-ci ne se dérobe pas à la tradition. "Mais le malheur, ajoute un voyageur, c'est que l'hôtesse est souvent une vieille femme de soixante-dix ans."

En Allemagne, on est moins familier : on se contente de "toucher la main aux femmes de l'auberge, par courtoisie."

Le même Antonio de Beatis constate que les auberges de France sont celles où l'on mange le mieux. "On laisserait la viande la plus délicate, dit-il, pour une épaule de mouton rôtie et garnie comme on vous en sert par toute la France."

Il garde aussi un souvenir ému des "perdrix grises et rouges, des faisans, des paons, des lapins, des chapons et des poulets qu'il a mangés dans notre pays.. Mais il regrette qu'on n'ait, dans nos hôtelleries, aucun souci de ces commodités intimes si nécessaires au double point de vue de l'hygiène et de la propreté.. Reproche que, durant trois siècles encore, on devait adresser en vain à nos tenanciers d'auberges !

S'il faut en croire un touriste du XVIIe siècle, la Suisse, ce pays des hôteliers, ne prélu'ait guère à sa renommée. A Brieg, dans le Valais, en 1665, les draps étaient "plus piquants que les cilices des anachorètes." Pourtant, les aubergistes savaient accueillir leurs clients avec bonne grâce. Lisez plutôt ce qu'en dit Mabillon, qui excursiouna en Suisse en 1685 ;

"Lorsqu'on arrive dans une auberge, l'hôte et l'hôtesse vous tendent la main et vous assurent qu'il ne pouvait venir personne chez eux qui leur fût plus agréable. On entre ensuite dans la salle à manger, dans laquelle il y a une si grande quantité de mouches, à cause du poêle où elles se cachent en hiver, qu'il faut se défendre de leur importunité avec un petit balai.... On vous sert plus souvent ce que vous ne voulez pas que ce que vous voulez : un pain désagréable fait avec du levain de bière et assaisonné de fenouil, des viandes imprégnées de poivre selon l'usage de la nation, ou d'autres épices de cette force....

"La forme des lits est fort incommode pour les Français, car ils sont plus courts que le corps et tellement chargés d'oreillers qu'on y semble moins couché qu'assis. La matière n'en vaut pas mieux que la forme, parce qu'en été même, au lieu d'une légère couverture, vous êtes étouffé sous une pesante couette de plumes. Du reste, tout y est propre et net. Quand vous êtes disposé à partir, l'hôte apporte le tableau de votre dépense écrit avec de la craie, et, après avoir compté à demi voix, il vous indique la somme sur laquelle on ne peut pas élever impunément la moindre contestation, tant est grande la bonne foi et l'équité de cette nation.... Au moment du départ, c'est la coutume de porter aux partants une santé pour l'amour de saint Jean...."

C'est un fait remarquable que les voyageurs d'autrefois se plaignent rarement d'avoir été écorchés par les hôteliers. Leurs critiques portent plutôt sur le manque de bien-être que sur les prix de la chambre et des repas. En France, à la même époque, ils protestent surtout contre la pénurie des lits. Le linge est convenable, mais les couchettes font complètement défaut. On est obligé de mettre dans le même lit trois ou quatre voyageurs qui ne se connaissent aucunement. Cette promiscuité rend les délicats malheureux.

A part cet inconvénient, les auberges françaises ne sont pas mauvaises. La table est bien fournie. Au début du règne de Louis XIV, "on mange honnêtement pour 20 so's par tête dans les auberges de France."

Cela, d'ailleurs, n'empêche pas les hôteliers d'être souvent volés par de mauvais compagnons qui se sauvent sans payer leur note et suivent trop volontiers le précepte Villon :

C'est bien dîné quand on s'échappe
Sang débourser pas ung denier,
Et dire adieu au tavernier
En torchant son nez à la nappe.

Nous voici à la veille de la Révolution. Un Anglais de qualité, sir Arthur Young, visite notre pays. Voulez-vous son avis sur les auberges de France ; Pour la table et le lit, il les trouve meilleurs que ceux d'Angleterre. "De Paris aux Pyrénées, dit-il, nous avons certainement mieux vécu que nous n'aurions fait en allant à Londres, aux montagnes d'Ecosse pour le double d'argent.." Il admire le nombre et la variété des plats. A Aire-sur-la-Lys, à l'auberge de la "Croix-d'Or, on lui a donné "de la soupe, des anguilles, un ris de veau, des pois, un pigeon, un poulet et des côtelettes de veau, avec un dessert de biscuits, de pêches, de nectarines, de prunes, un verre de liqueur et une bouteille de bon vin pour 40 sols."

Les lits sont meilleurs en France qu'en Angleterre, et les draps sont généralement secs.... Mais, pour le reste, tout est pitoyable.

"Vous n'avez pas de salle à manger. On vous sert dans une chambre où il y a deux, trois et quatre lits. Des appartements mal meublés, les murs blanchis ou couverts de différentes sortes de papiers dans la même chambre, ou de tapisseries si vieilles que ce ne sont que des nids à teignes ou à araignées, et les meubles sont si mauvais qu'un aubergiste anglais en ferait du feu. Partout, en guise de table, on met une planche sur des barres de bois croisées qui ne laissent de place pour les jambes qu'aux extrémités. Des chaises, avec dossier perpendiculaire, qui ôtent toute idée de se reposer. Les portes vous entretiennent agréablement de musique en laissant entrer le vent qui souffle par toutes les crevasses, tandis que les gonds écorchent les oreilles. Les fenêtres, non moins complaisantes, laissent entrer la pluie avec le jour ; quand elles sont fermées, il n'est pas facile de les ouvrir, et, quand elles sont ouvertes, pas aisé de les fermer. Les balais et les brosses à frotter les planchers ne sont pas parmi les objets nécessaires à une auberge française. De sonnettes, il n'y en a pas ; il faut continuellement s'égosiller pour appeler la domestique, et, quand elle paraît, il se trouve qu'elle n'est ni propre ni avenante."

La propreté, c'est là ce qui manque surtout aux auberges de ce temps-là. Dans une ville, Young et ses compagnons furent servis à table d'hôte par une femme qui n'avait ni bas ni souliers. Dans une autre, on les fit coucher au dessus d'une écurie dont les odeurs montaient à travers le plancher....

Reconnaissons que, depuis un peu plus de cent ans, bien des progrès ont été accomplis. Mais ces progrès sont récents. Au début du dix-neuvième siècle, il n'en allait pas mieux qu'à la fin du dix-huitième.

Jugez-en plutôt par ces vers qui datent des environs de 1830 et qui dépeignent, avec un réalisme violent, une auberge et un aubergiste de Genève :

Au diable, infâme auberge, hôtel de la punaise,
Où la peau, le matin, se couvre de rougeurs ;
Où la cuisine pue, où l'on dort mal à l'aise ;
Où l'on entend chanter les commis-voyageurs.

A l'aubergiste maintenant :

Vendeur de fricot frelaté,
Gargotier chez qui l'on fricasse
L'ordure avec la saleté ;
Hôtelier chez qui l'on ramasse
Soupe maigre et vaisselle grasse,
Et tous les poux de la cité.
Ton auberge, ainsi que ta face,
Est hure par la bonne grâce
Et groin pour la propreté.

De qui ces vers, me direz-vous ?.. De Victor Hugo, tout simplement. Ils sont peu connus, n'ont paru que dans des gazettes anecdotiques, et ne figurent pas, si je ne me trompe, dans les œuvres complètes du poète. Avouez que c'eût été dommage de ne pas les reproduire dans une étude sur les auberges d'autrefois.

Festin de Reines.

"La reine Victoria et la reine Marie Christine ayant accepté une invitation à déjeuner de la marquise de Salamanca, gouvernante du prince des Asturies, dans la jolie villa que la marquise habite aux portes de Bayonne, sont arrivées ces jours derniers à une heure de l'après-midi.

"Le déjeuner a été aussitôt servi dans le jardin de la villa. Y ont pris part : la duchesse de San Carlos, la comtesse de Porto Gatrero, le marquis et la marquise de La Mina, le prince et la princesse Pio de Saveya, le comte de Llanos et Mlle de Salamanca. Vers trois heures, les Reines et les autres convives de la marquise de Salamanca se sont rendus en automobile à Biarritz, où Leurs Majestés ont passé la fin de l'après-midi.

"Le départ de la reine Victoria pour l'île de Wight est fixé au jeudi suivant. Pendant l'absence de Sa Majesté, le prince des Asturies et l'infant don Jaime resteront à Saint-Sébastien avec le roi Alphonse XIII. Le 12 août a eu lieu au palais de Miramar une réunion solennelle des membres de la Toison d'or, au cours de laquelle le Roi a imposé le collier au maréchal Lopez Dominguez et au général Primo de Rivera, ministre de la guerre".

Edition Hebdomadaire de "l'Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Services Religieux.

CATHEDRALE St-LOUIS.
Chartres, pres Orléans.
Dimanche, messes a 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE, Archevêche.
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes a 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes a 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE,
St-Philippe pres Roman,
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes a 6:30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes a 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet, Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, pres Girod.
Dimanche. Messes a 6 h. 30 ; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes a 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, pres Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction a 4:30 P. M

STE-THÉRESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes a 6. 7,30 : a 8 30 pour les enfants. Grand'messe à 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA.
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

PREMIERE ÉGLISE EVANGÉLIQUE FRANÇAISE,
(Presbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes : Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé à l'angle des rues Canal et Derbigny.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur, Rév. P. P. Briol, No. 1213 Avenue Washington.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à 11
Mercredi soir séance à 7:45.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Premier District.

Portant les Nos municipaux 2109 et 2111 rue Lafayette entre Johnson et Gasquet

Succession de John A. Martinez et Louisiana Henry Martinez, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 86.369 Division B.—En vertu d'un ordre de vente daté le 20 Juillet 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre (maintenant îlet numéro 516) lequel est borné par les rues Lafayette (anciennement Hevia), Johnson, Galvez et Poydras et le tout est désigné par le numéro trois sur un plan dressé par L. Bringier voyer, le 20 avril 1839 et déposé en l'étude de B. L. McCloy, ancien notaire en cette ville, et mesurant trente deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Lafayette (anciennement Hevia) trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes en largeur dans le fond, entre dix sept pieds cinq pouces et une ligne sur le côté contigu au lot numéro quatre et soixante dix neuf pieds trois pouces et trois lignes sur le côté de la ligne opposée.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et objets d'appartenant et de toute autre façon en faisant partie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wm. Seville & Woodville, avocats pour les administrateurs.

24 juil—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur du Douzième District,

A proximité du vieux Parc de Ville.

Salmen Brick & Lumber Co. Ltd va Alexander W. Nyquist, et al

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 86.061.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot et demi de terre situé dans le Douzième District de cette ville, dans le carré borné par la rue Dumaine, le Boulevard Morgan, la rue Solomon et les avenues Carrollton et Orléans, désigné comme lot numéro quatre-vingt-trois et la moitié du lot numéro quatre-vingt-un dans la Division O (dans le carré 564) sur un plan dressé par H. L. Zander, ingénieur et voyer, daté le 2 mars 1907, et annexé à un acte de vente de Chas Paquet et à Henry Hoffman passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 20 juillet 1903 ; suivant lequel plan ledit lot No 83 mesure trente pieds de face au Boulevard Morgan, trente-sept pieds six pouces de face à l'avenue Carrollton, cent un pieds un pouce et une ligne de largeur sur sa ligne de face sur l'avenue Orléans et six pieds sept pouces et cinq lignes sur son côté triangulaire à l'arrière, par cent dix pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 81 et le dit demi lot No 81 mesure quinze pieds de face sur le Boulevard Morgan par cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et est la partie adjacente au lot No 83.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et objets d'appartenant et de toute autre façon en faisant partie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gustave Lemle et J. Q. Gewinner, avocats pour la demanderesse.

7 août—7 8 14 21 28—sept 4 10